

# Angèle, lycéenne à Malherbe, en lice pour le concours des plaidoiries au Mémorial

Angèle Thomas, lycéenne en terminale à Malherbe, participe au concours de plaidoiries organisé par le Mémorial de Caen. Elle passera le vendredi 10 mars.

La pression commence à monter pour Angèle Thomas, mais la jeune lycéenne se prépare du mieux qu'elle peut pour le vendredi 10 mars. C'est ce jour-là, qu'elle passera devant un jury, présidé par Kianoush Ramezani (*voir ci-contre*) et devant une salle comble. À 17 ans, elle participe au concours de plaidoiries du Mémorial de Caen dans la catégorie "lycéens".

## "Le chocolat tâche l'éthique"

**"C'est une vraie expérience de parler au Mémorial. En tant que lycéenne, je voulais montrer que les jeunes sont là et qu'on a des choses à dire et qu'on peut bien les dire."**

En terminale au lycée Malherbe avec une spécialité HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politique) et HLP (histoire, littérature et philosophie), Angèle Thomas a su aiguïser son esprit critique. Les 14 lycéens sélectionnés dans toute la France (sur les 1 700 candidatures envoyées) doivent écrire une plaidoirie dénonçant des atteintes aux Droits de l'Homme.

Angèle a choisi de parler de chocolat à travers le thème : **"le chocolat tâche l'éthique"**.

**"J'ai vu une publicité sur la production de cacao et j'ai décidé de me renseigner sur le désastre qu'il y a derrière cette production."** Pour être sélectionnée, elle a dû envoyer une vidéo de présentation d'une minute au Mémorial.

**Je veux montrer comment un geste banal, qui est de consommer du chocolat, a un impact environnemental et humain.**

**Angèle Thomas**

Loin d'elle le fait de culpabiliser les consommateurs de chocolat, dont elle fait partie. **"Ma plaidoirie va consister à montrer les conséquences, mais surtout à trouver une manière plus éthique de consommer du chocolat".**

## 8 minutes pour convaincre

Pour appuyer sa plaidoirie, la lycéenne a regardé de nombreux reportages sur Arte ou France Télévision pour se documenter **"avec des sources sûres"**. **"J'ai également lu des rapports en anglais sur le sujet. J'ai dû faire des pauses dans mes recherches, car ce que j'ai appris n'est pas vraiment joyeux."**

Sur scène, elle aura 8 minutes pour convaincre le jury, composé de lycéens. **"C'est à la fois long quand on est sur scène et court. Il faudra trouver les bonnes tournures pour trouver les mots justes."** Angèle a écrit sa plaidoirie toute seule. Elle l'a ensuite fait relire à une amie de son entourage qui est avocate. **"Elle n'a pratiquement rien retouché"**. Depuis, la lycéenne s'entraîne. **"Mes parents et mes amis l'ont déjà entendue des dizaines de fois"**, sourit-elle.

Pour préparer les participants au concours, le Mémorial de Caen a organisé une visio-conférence avec une avocate. Angèle, elle, ne redoute pas vraiment de s'exprimer en public grâce à sa pratique du théâtre. **"La seule pression que j'ai, c'est celle que je me mets toute seule pour essayer de faire de mon mieux."** Rendez-vous le vendredi 10 mars.

Margaux ROUSSET



Angèle Thomas, lycéenne à Malherbe à Caen, participe à la 26e édition du concours de plaidoiries des lycéens organisé par le Mémorial de Caen. Margaux ROUSSET